

Soins infirmiers et abords veineux centraux

Objectifs :

- Etablir un état des lieux de ses besoins en formation dans la prise en charge des plaies
- Utiliser ses connaissances sur les plaies chroniques
- Prendre en charge une plaie chronique
- Démontrer son rôle dans la prise en charge globale d'un patient porteur de plaies chroniques
- Etablir un bilan de ses acquis et un plan d'actions d'amélioration des ses pratiques

Public concerné :

Prérequis : Infirmière Diplômé d'Etat (IDE)

Intervenant(s) :

2 à 3 ans d'expérience mini dans le domaine. Et professionnels en poste dans le domaine enseigné

Moyens pédagogiques et techniques :

Formation action, Heuristique, étude de cas.

Durée de la formation : 7 heures.

Nombre de participants maximum : 15 stagiaires.

Programme :

- Le cadre réglementaire
- Les différents types d'abords et leur mise en place.
- Les indications : contribution à l'amélioration de la qualité de vie physique et psychologique des patients.
- L'utilisation des sites implantables dans la prise en charge globale des patients : genèse, intérêt, préconisations.
- Maîtriser les conditions d'asepsie afin d'assurer la sécurité des soins.
- Connaître les techniques de la mise en place et de retrait d'un dispositif d'injection de substance pharmaceutique et médicamenteuse sur une voie centrale.
- Matériels : démonstration, utilisation.
- Prélèvement ou injection, ou rinçage, pansement d'un site implantable.
- Pose de perfusion sur site.
- Remplissage et programmation d'une cassette de pompe programmable.
- Pansement et entretien d'une chambre implantable central et ou Picc Line.
- Information du patient.
- Détection des signes de complication.
- Information aux médecins.
- Tenue du dossier de soins.
- Maîtrise des techniques : explication des gestes techniques et simulation sur mannequin, élimination des déchets(législation), tenue du dossier de soins.

Effectif : de 6 à 15 Personnes

Modalités d'évaluation des acquis :

- Questionnaires avant formation

-QCM

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Modalités et délai d'accès

Inscription possible 48h avant le début de la formation

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : Nouveauté 2026

Conditions tarifaires : nous consulter